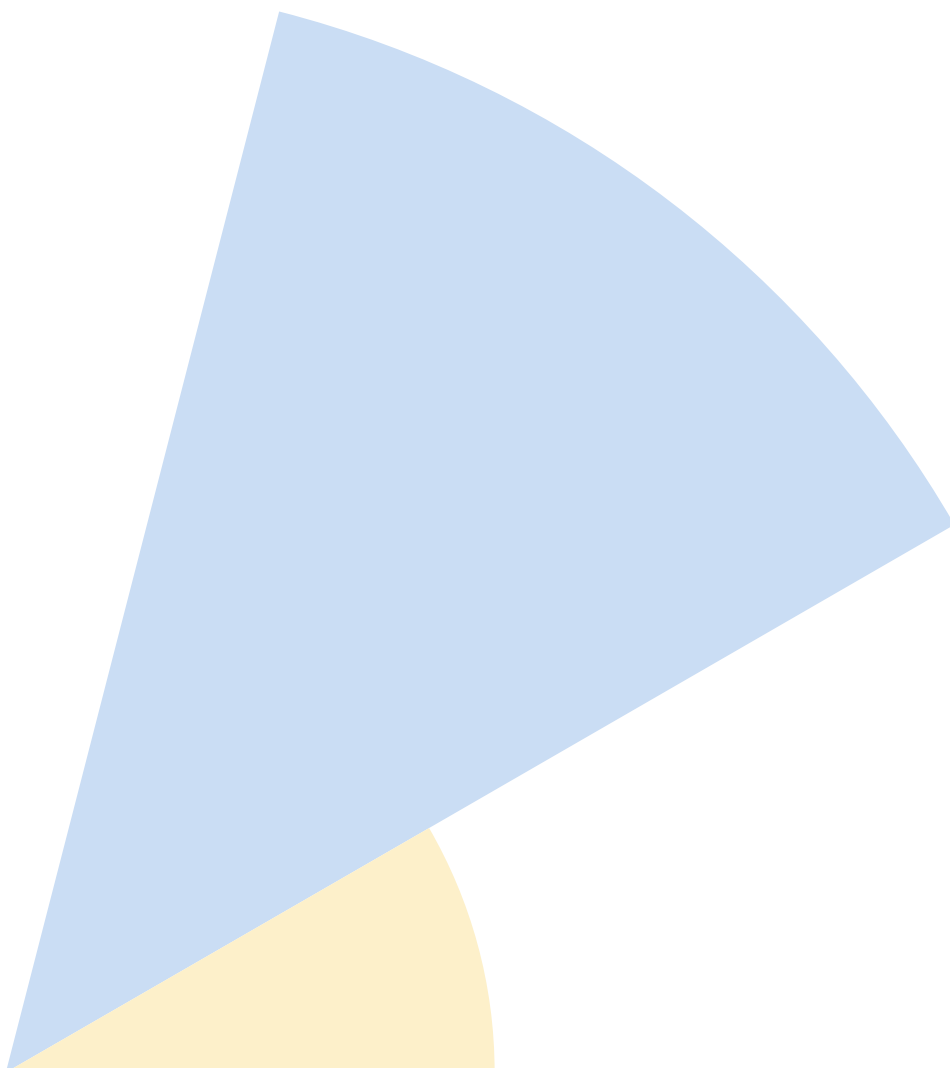


Emploi



À La Vigie et au centre-ville de Dzaoudzi, des habitants bien plus éloignés de l'emploi que dans le centre-ville de Pamandzi et sur le Front de mer

En 2017, 34 % des adultes en âge de travailler résidant à Petite-Terre ont un emploi : le taux d'emploi est ainsi un peu supérieur à celui du département. La population est bien moins insérée dans l'emploi à La Vigie et dans le centre-ville de Dzaoudzi que dans le centre-ville de Pamandzi et sur le Front de mer. Les ménages sans pourvoyeurs de revenus réguliers sont ainsi plus fréquents dans les quartiers de La Vigie et du centre-ville de Dzaoudzi. À La Vigie, la faible insertion dans l'emploi est liée pour partie à la part importante de nombreux jeunes sans diplôme.

Entre 2012 et 2017, l'accès à l'emploi se dégrade en Petite-Terre, alors qu'il se stabilise sur le département. La détérioration touche en premier lieu La Vigie et de manière moindre, le Front de mer. En revanche, la situation de l'emploi s'améliore en centre-ville de Dzaoudzi. Parmi les Petits-Terriens qui disposent d'un emploi, 4 sur 10 empruntent la barge pour rejoindre la Grande-Terre ; ils travaillent principalement à Mamoudzou.

L'insertion sur le marché du travail constitue un enjeu de premier ordre, en particulier pour Petite-Terre marquée par une forte croissance démographique et une population très jeune.

En 2017, 34 % de la population de Petite-Terre en âge de travailler occupe un emploi, soit un peu plus qu'en moyenne à Mayotte (29 %) ► **figure 9**. Cependant, cette part est très faible au regard de la France métropolitaine (64 %).

Du fait notamment d'une insertion dans l'emploi un peu plus élevée, les ménages de Petite-Terre semblent un peu plus préservés de difficultés financières que l'ensemble des ménages vivant à Mayotte. En effet, les ménages dans lesquels aucune personne ne dispose d'un emploi ou est retraitée sont moins présents à Petite-Terre que sur le département (40 % contre 50 %). Les ménages ne disposant pas de revenus réguliers rencontrent sans doute davantage de difficultés financières que les autres ► **figure 10**. La part des pensions de retraites est faible : seul 1 ménage de Petite-Terre sur 10 disposant de revenus réguliers perçoit des revenus issus d'une pension de retraite.

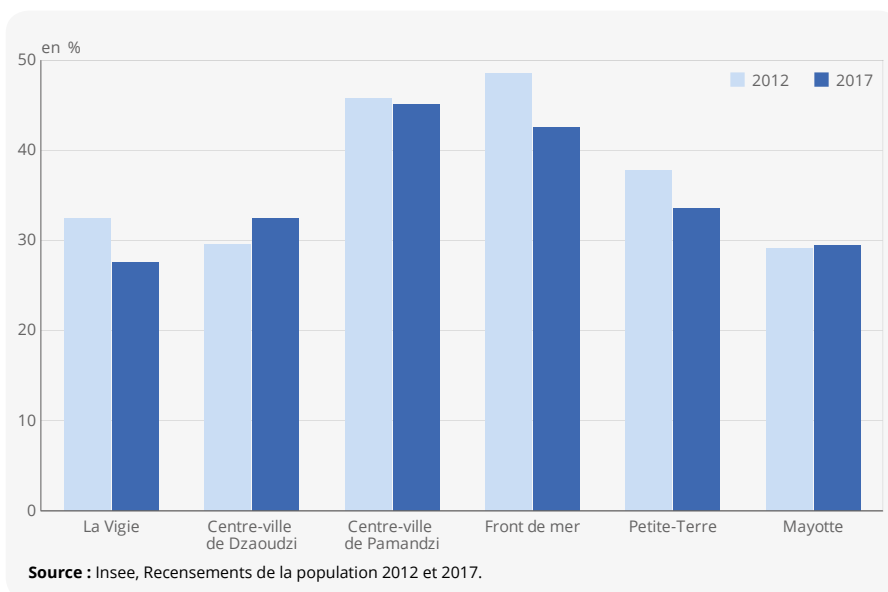
Dans le centre-ville de Pamandzi et en Front de mer, la situation est un peu meilleure. Dans ces périmètres d'intervention, 40 % des 15-64 ans disposent d'un emploi. La situation du centre-ville de Pamandzi est même comparable à celle des « villages de Mayotte aux conditions de vie les plus

favorables », selon une typologie des villages basée sur les conditions de logement et d'emploi [Thibault, 2019]. En effet, les habitants sont plus âgés en moyenne, ce qui facilite leur insertion professionnelle. De fait, les ménages ne percevant aucun revenu régulier, que ce soit sous forme de revenu d'activité ou de pension de retraite, y sont moins fréquents. Seulement 30 % des ménages de ces deux quartiers ne peuvent pas compter sur les revenus réguliers d'un de ses membres (40 % à Petite-Terre). Par ailleurs, dans ces périmètres d'intervention, les personnes en emploi

sont plus qualifiées et mieux rémunérées qu'ailleurs. Les actifs occupent plus souvent des postes de cadres ou de professions intermédiaires qu'ailleurs à Petite-Terre : 46 % en Front de mer et 44 % en centre-ville de Pamandzi contre 38 % en moyenne en Petite-Terre.

À La Vigie, la situation de l'emploi est particulièrement préoccupante : seules 1 100 personnes, soit 28 % des habitants de 15 à 64 ans, disposent d'un emploi. Ce **taux d'emploi** est le plus faible des périmètres d'intervention. Cependant, il est supérieur de

► 9. Taux d'emploi des 15-64 ans en 2012 et 2017



11 points à celui des « villages de Mayotte qui cumulent les difficultés ».

À La Vigie, la population en âge de travailler est plus jeune qu'ailleurs à Petite-Terre. De plus, plus de la moitié des ménages y résidant ne perçoivent aucun revenu régulier. Non seulement, les habitants de La Vigie sont moins souvent en emploi qu'ailleurs, mais le cas échéant, les emplois qu'ils occupent sont moins rémunérateurs (seulement 35 % de cadres ou de professions intermédiaires).

En centre-ville de Dzaoudzi, le taux d'emploi se situe légèrement au-dessus de celui de La Vigie. Les actifs occupent aussi souvent des postes procurant des revenus plus faibles. En effet, la part d'ouvriers et d'employés est identique à celle de La Vigie (58 %).

L'emploi se dégrade à Petite-Terre entre 2012 et 2017

Entre 2012 et 2017, l'accès à l'emploi se détériore à Petite-Terre : le taux d'emploi baisse de 38 % à 34 %. Cette évolution contraste avec celle du département où la situation reste stable en matière d'emploi. Comme l'ensemble du département, Petite-Terre est soumise à une forte tension démographique qui se traduit notamment par l'arrivée de nombreuses personnes sur le marché de travail.

La dégradation de l'emploi à Petite-Terre est en grande partie liée à la situation de La Vigie : le taux d'emploi y baisse de 5 points. Dans ce quartier, sont en effet arrivés de très nombreux jeunes sans emploi ni diplôme qui éprouvent donc de grandes difficultés à trouver un emploi. Ainsi, le nombre de personnes en âge de travailler progresse en moyenne de

7,8 % par an sur la période, alors que la population disposant d'un emploi augmente moins vite (+ 4,3 % par an). De fait, en 2017, dans plus de la moitié des ménages, aucune personne n'apporte de revenus (52 %) : c'est bien plus qu'en 2012 (41 %). C'est dans ce quartier que le nombre de ménages sans apporteurs de ressources augmente le plus fortement : + 370 ménages sans revenus réguliers entre 2012 et 2017, soit 1 700 personnes supplémentaires concernées sur la période.

La situation de l'emploi se détériore également dans le périmètre du Front de mer mais de manière moindre.

Dans le centre-ville de Pamandzi, le taux d'emploi relativement élevé en 2012 par rapport à Mayotte (46 % contre 29 %) se maintient. Dans les autres « villages aux conditions de vie supérieures à la moyenne », catégorie à laquelle appartient la commune de Pamandzi, l'emploi augmente sensiblement entre 2012 et 2017 (+ 5 points pour le taux d'emploi).

L'accès à l'emploi s'améliore dans le centre-ville de Dzaoudzi. Le taux d'emploi augmente de 30 % à 32 % en cinq ans mais demeure à un niveau relativement faible. Sur la période, la population en emploi croît davantage que celle en âge de travailler. Bien qu'en majorité ouvriers ou employés, davantage de personnes se sont insérées et ont pu trouver un emploi.

En dehors des périmètres d'intervention, le reste du territoire de Petite-Terre est à l'image de La Vigie : le taux d'emploi baisse de 6 points entre 2012 et 2017. En effet, la hausse du nombre de personnes en emploi n'a pas compensé celle du nombre de personnes en âge de travailler.

À La Vigie, les deux tiers des jeunes de 15 à 29 ans sortent du système scolaire sans diplôme

À Mayotte comme ailleurs, le diplôme joue un rôle essentiel dans l'insertion professionnelle [Fleuret et Paillole, 2019]. La formation des jeunes constitue ainsi un enjeu d'intégration sur le marché du travail et plus largement, de développement économique et social de la société.

À Mayotte, l'absence de diplôme va souvent de pair avec un manque de maîtrise de la langue française et des difficultés à trouver un travail. Le niveau de formation est faible : 57 % des jeunes de 15 à 29 ans sortis du système scolaire et résidant à Petite-Terre n'ont aucun diplôme, soit 2 400 jeunes. C'est moins qu'en moyenne à Mayotte (64 %). Cette part est la plus élevée dans le quartier de La Vigie (66 %) ; elle est un peu inférieure dans les autres périmètres d'intervention, mais concerne tout de même plus d'un jeune sur deux (55 %) ► figure 11.

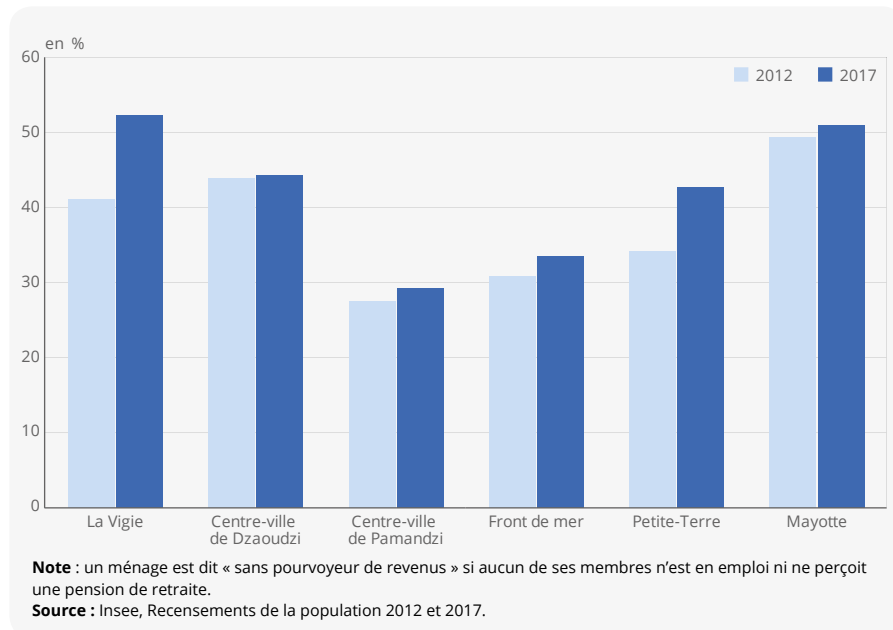
Parmi l'ensemble des jeunes, 44 % ne sont ni en emploi, ni en études, une part un peu plus faible que sur l'ensemble du département (48 %) ► figure 12. Les 2 900 jeunes de Petite-Terre concernés sont dans une situation fragile qui peut traduire un désengagement du marché du travail. La part de jeunes ni en emploi, ni en formation est la plus élevée à La Vigie (50 %), et la plus faible en Front de mer (23 %) et en centre-ville de Pamandzi (32 %). Le centre-ville de Dzaoudzi est dans une situation intermédiaire.

► Encadré - Une Maison France Services ouverte fin 2020 à Petite-Terre

La Maison France Services de Petite-Terre a ouvert ses portes fin 2020 en plein cœur du territoire, sous l'égide de la Communauté de communes de Petite-Terre. Elle permet à l'ensemble des administrés de disposer d'un accès facilité aux services publics. Cette structure a en effet pour objectif de rendre les services publics plus conviviaux en s'appuyant notamment sur internet, tout en garantissant la qualité des services rendus.

Grâce à une charte d'engagement, la Maison France Services de Petite-Terre bénéficie d'une présence garantie ou d'une représentation de multiples partenaires, comme Pôle emploi, la Caisse de Sécurité sociale de Mayotte, la Mutualité sociale agricole, les ministères de l'Intérieur (Préfecture) et de la Justice, la direction générale des Finances publiques, la Mission locale, La Poste, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Chambre de l'agriculture et de la pêche, le Conseil départemental de Mayotte, le GIP CARIF-OREF.

► 10. Part des ménages sans pourvoyeurs de revenus réguliers



42 % des habitants de Petite-Terre en emploi travaillent à Mamoudzou

En 2017, parmi les 5 600 habitants de Petite-Terre qui occupent un emploi, 2 400 empruntent quotidiennement la barge ► **figure 13**, mode de transport obligatoire pour rejoindre la Grande-Terre. Ces « navetteurs » représentent 42 % des Petits-Terriens disposant d'un emploi. Ils se déplacent en très grande majorité vers Mamoudzou (1 200 depuis Dzaoudzi et 900 depuis Pamandzi).

En parallèle, 58 % des personnes en emploi vivant à Petite-Terre y travaillent : 2 400 dans leur commune de résidence et 800 dans l'autre commune de Petite-Terre.

Au sein des périmètres d'intervention, à La Vigie, dans le centre-ville de Pamandzi et en Front de mer, 6 travailleurs sur 10 restent à Petite-Terre. Ils sont 5 sur 10 dans ce cas en centre-ville de Dzaoudzi.

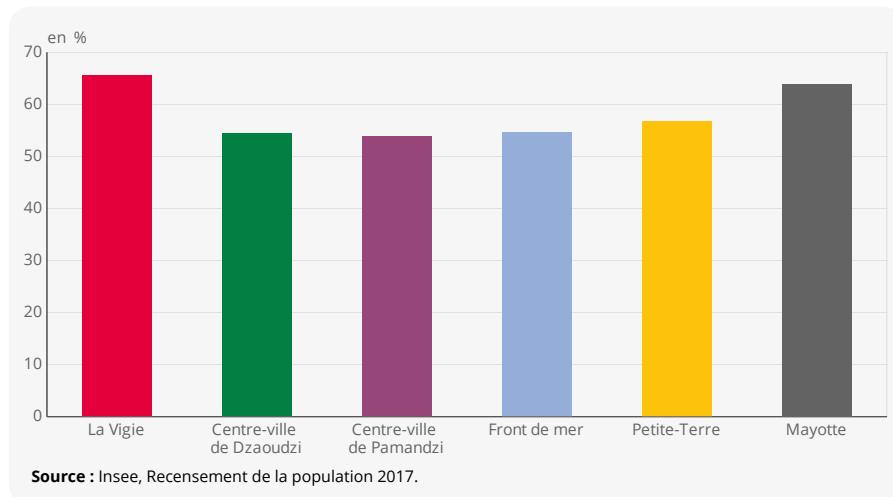
En sens inverse, peu d'habitants de Grande-Terre viennent travailler à Petite-Terre. Ils sont 600 à utiliser la barge chaque jour, principalement en provenance de Mamoudzou.

La barge forme d'ailleurs avec les taxis collectifs, l'ensemble des transports en commun. Il s'agit logiquement du moyen de transport utilisé par les Petits-Terriens se rendant à Grande-Terre pour leur travail. Ceux qui restent travailler à Petite-Terre se déplacent le plus souvent en voiture (35 %), ou à pied (30 %) compte tenu de la faible étendue de l'île.

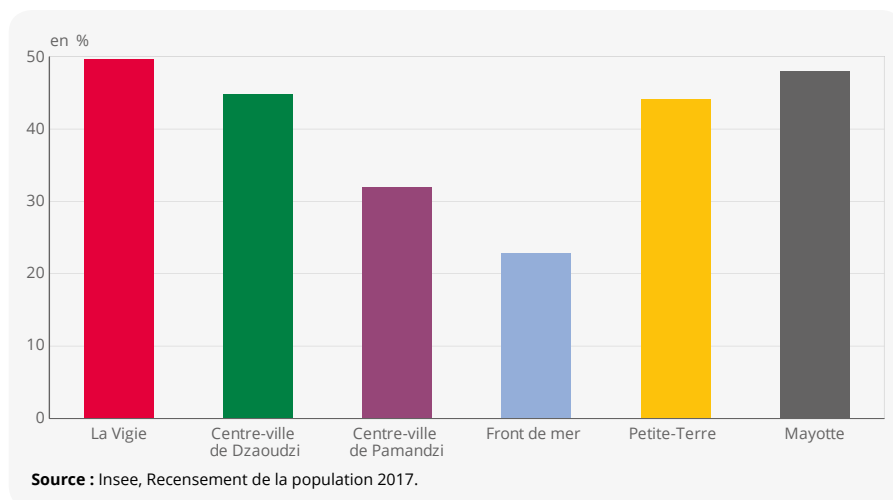
Les résidents des deux centres-villes utilisent davantage les transports en commun pour aller travailler. C'est notamment le cas au centre-ville de Dzaoudzi, quartier où la population rejoint davantage la Grande-Terre pour son travail. Au niveau départemental, c'est la voiture qui prédomine pour 46 % des travailleurs.

Les travailleurs résidant à Petite-Terre utilisent un peu plus fréquemment un deux-roues motorisé pour aller travailler qu'ailleurs à Mayotte. Ce moyen de transport s'avère être utile pour éviter les temps d'attente aux heures de pointe. Ainsi, 12 % des Petits-Terriens exerçant un emploi se déplacent en deux-roues pour aller travailler contre 9 % pour l'ensemble des travailleurs de Mayotte. Le constat est le même, que le lieu de travail se situe à Grande-Terre ou à Petite-Terre. Les travailleurs habitant La Vigie et en dehors des périmètres d'intervention prennent plus souvent leur deux-roues pour se rendre au travail.

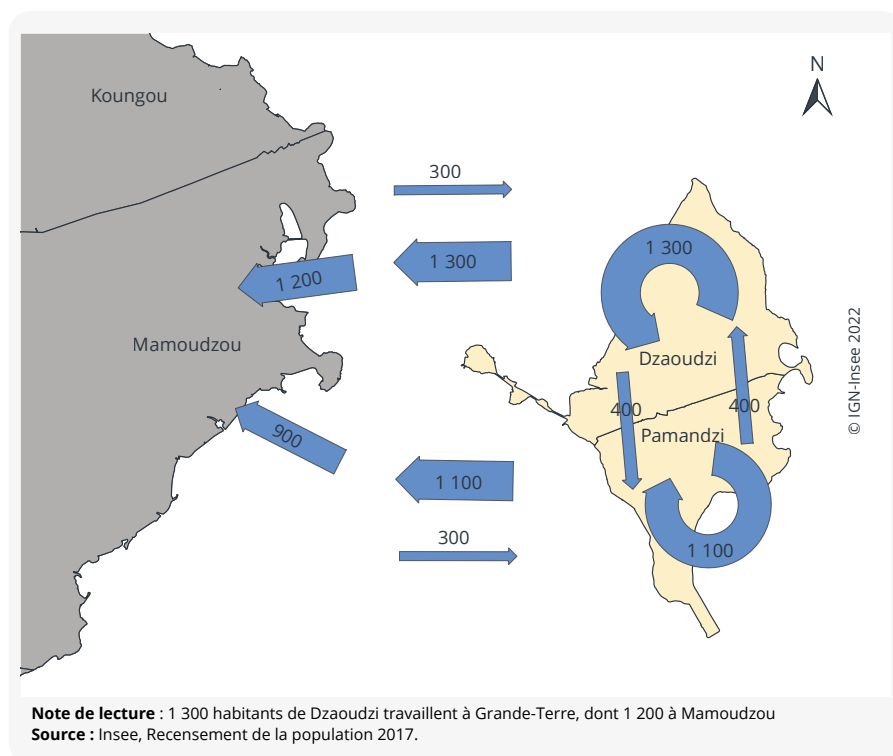
► 11. Part de non-diplômés parmi les 15-29 ans sortis du système scolaire



► 12. Part de jeunes de 15-29 ans ni en emploi, ni en formation



► 13. Flux entrants et sortants de travailleurs



Malgré l'absence d'aménagement urbain pour les vélos à Mayotte, qui rend sa pratique dangereuse, au moins 2,4 % des travailleurs de Petite-Terre déclarent rouler

à vélo, dont 3,6 % pour ceux qui restent travailler à Petite-Terre (0,8 % à Mayotte). L'usage du vélo est similaire au niveau national où des pistes cyclables (sécurisées)

existent et se développent. Ces deux modes de transport à deux roues sont moins coûteux que la voiture et peuvent s'avérer plus pratiques dans une circulation dense.